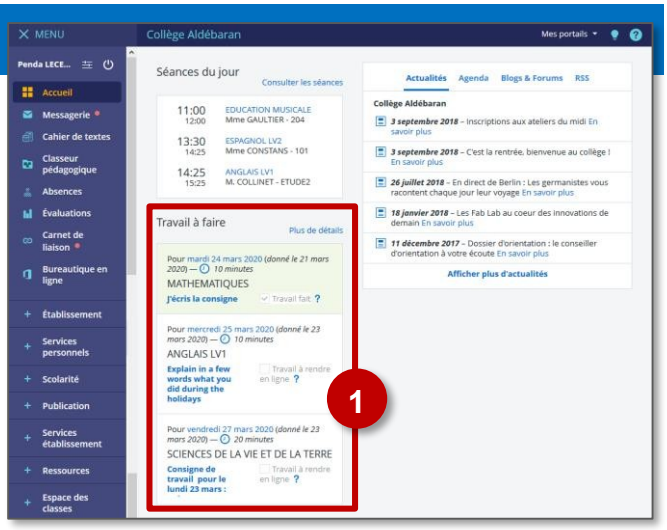
Le travail à faire
Rendre un devoir sur l'ENT



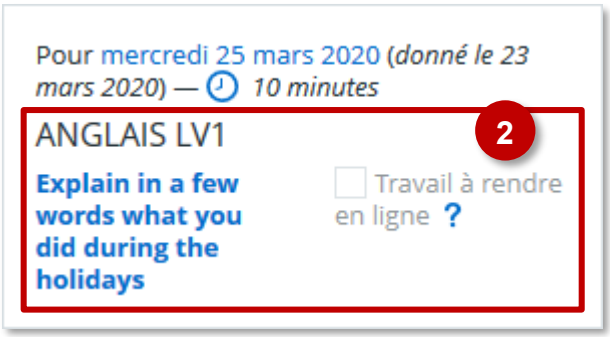
Le module "Travail à faire" du cahier de texte permet de déposer des textes, des fichiers, des enregistrements audio.

1. Le prof te distribue un devoir avec des consignes. Il peut y avoir aussi des documents à consulter
2. Tu rends ton travail :
   - Soit en le faisant directement dans l'ENT, par écrit ou à l'oral
   - Soit en déposant un fichier que tu auras travaillé avec un autre logiciel
3. Le prof corrige ton travail.

Comment se présente le travail à faire ?



1. Comme pour tes autres devoirs, il faut d'abord consulter ta **page d'accueil de l'ENT**
2. Parmi tes devoirs, identifie ceux qui sont indiqués "**Travail à rendre en ligne**". Clique dessus pour avoir davantage d'informations



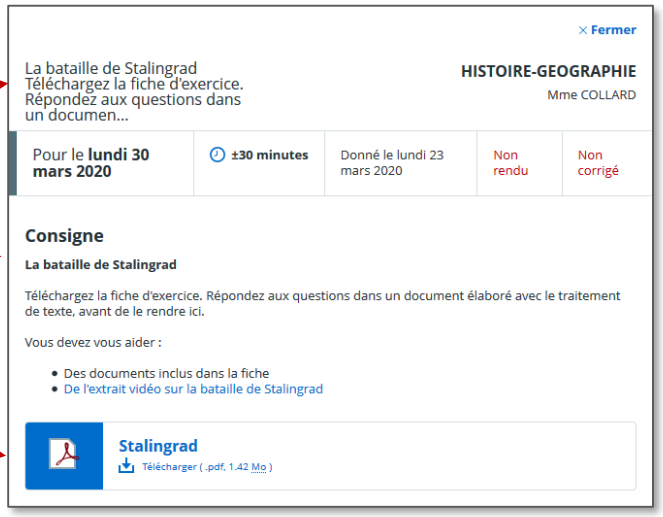
3. Sur la page du travail à faire, tu trouveras toujours ces **informations** :

Le titre de l'activité

Les informations
(Date à laquelle il faut rendre le travail, état du rendu…)

Consignes
(Dans celles-ci, il peut y avoir des liens vers d'autres sites ou des vidéos en ligne)

Pièces jointes
(Télécharge-les sur ton ordinateur)



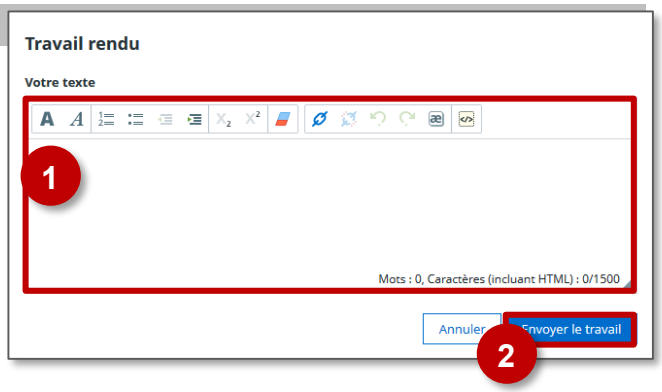
4. Le travail peut aussi se trouver dans l'emploi du temps.
Il faut cliquer dans la case verte (avec le nom de la matière) puis sur « consulter la séance ».

© Rectorat de l'académie de Reims – DANE / S. Klein - support-ent@ac-reims.fr
mars 2020

Il existe 3 solutions pour rendre ton travail

C'est ton professeur qui a choisi le type de remise.

DEVOIR ÉCRIT, avec l'éditeur de texte en ligne



En-dessous des consignes, il y a un **éditeur de texte**

1. Tu peux **saisir ta réponse** directement dans cet éditeur de texte
2. Clique sur le bouton "**Envoyer le travail**" quand tu as fini

Ce mode de remise ne nécessite aucun logiciel particulier. Tu dois simplement rester connecté à l'ENT.

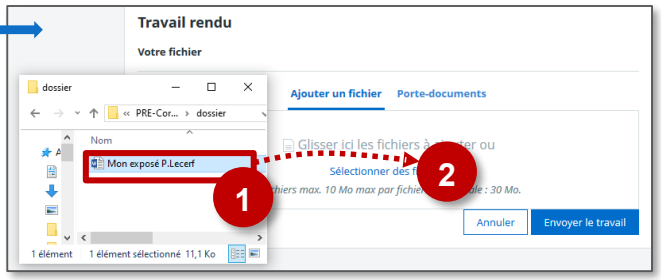
DEVOIR ÉCRIT, par la remise d'un fichier

Si c'est le mode de remise choisi par ton professeur, **tu n'es pas obligé d'être connecté à l'ENT pour faire ton travail**. Note les consignes et enregistre les pièces jointes, puis travaille hors de l'ENT avec le logiciel indiqué par ton prof. **Il faudra juste revenir dans l'ENT pour déposer le travail fini**.

En-dessous des consignes, il y a un espace de dépôt des fichiers :

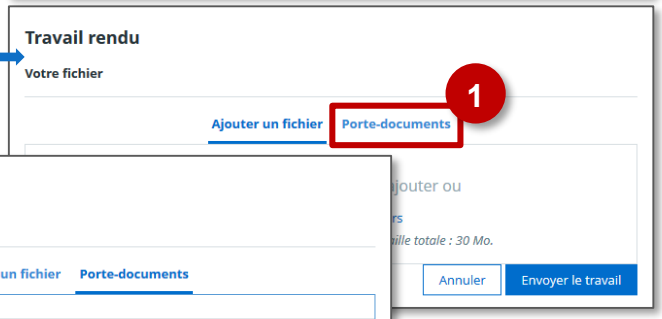
- Tu peux **glisser-déposer ton fichier à partir de ton poste de travail :**

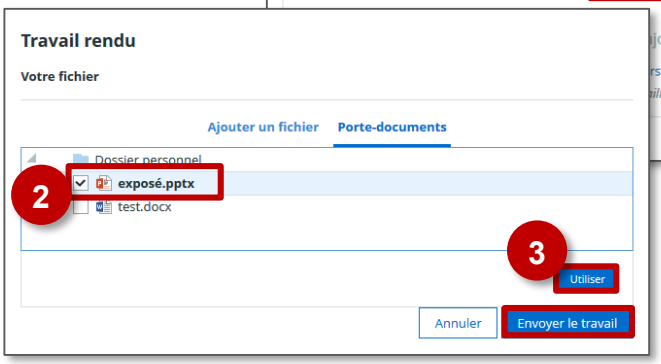
1. **Sélectionne ton fichier** sur ton ordinateur
2. **Dépose-le sur l'ENT**



- Tu peux aussi sélectionner un fichier de ton "**Porte-documents**" personnel :

1. Clique sur le **porte-documents**
2. **Sélectionne ton fichier**
3. Clique sur le bouton "**Utiliser**"



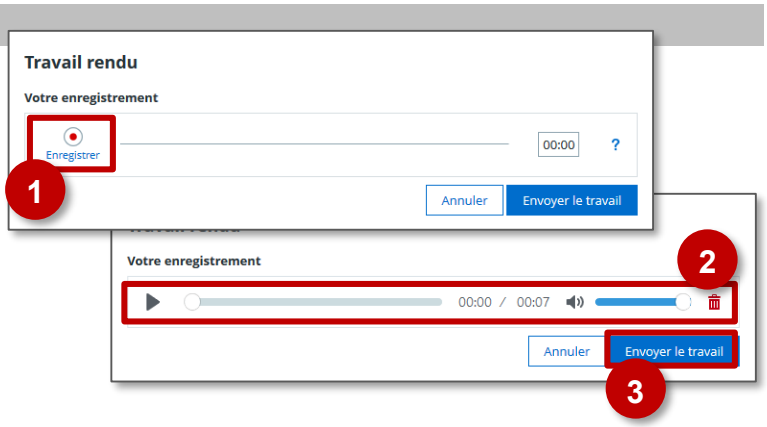


⚠ **Dans les 2 cas, il ne faut pas oublier d'envoyer le travail !**

DEVOIR ORAL

Pour rendre un travail oral, il faut utiliser des navigateurs Internet compatibles (Chrome, Firefox ou Edge). Il faudra "autoriser l'utilisation du microphone".

1. Clique sur le bouton "**Enregistrer**"
2. Quand tu as terminé, **tu peux supprimer ton enregistrement** et en refaire un autre
3. Clique sur "**Envoyer le travail**" quand tu as fini



© Rectorat de l'académie de Reims – DANE / S. Klein - support-ent@ac-reims.fr
mars 2020